



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 5 juin 2023

UN PAS DE PLUS VERS LA RÉINDUSTRIALISATION DE LA MOSELLE

Lancement d'une démarche d'accompagnement inédite dans le sillon mosellan

Ce vendredi 2 juin 2023 s'est tenue, en préfecture de la Moselle, la réunion de lancement opérationnel du dispositif « Rebond industriel ».

Dans le cadre de France 2030, cette démarche est dotée d'une enveloppe nationale de 100 millions d'euros pour la période 2022-2026, au bénéfice d'une quarantaine de secteurs fortement exposés aux mutations industrielles, notamment celle de la filière automobile.

Quatre établissements publics de coopération intercommunale du sillon mosellan ont été retenus dans le cadre de cette démarche d'accompagnement à la réindustrialisation. Il s'agit de la communauté de communes Rives de Moselle, de Metz Métropole et des communautés d'agglomération Portes de France – Thionville et du Val de Fensch.

Dotés de spécialisations industrielles fortes (automobile, métallurgie, mécanique, services industriels) et de filières d'excellence (automobile, matériaux, procédés, énergie, logistique), ces quatre intercommunalités partagent l'ambition d'un développement concerté.

Le dispositif, piloté par la préfecture de la Moselle avec l'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de la Banque des territoires et Bpifrance, garantit aux lauréats un accompagnement renforcé pour identifier les entreprises à fort potentiel de développement qui pourront bénéficier d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour accélérer leur développement et leur décarbonation. L'étude permettra également d'établir une « feuille de route » industrielle.

Au programme des prochaines semaines de travail : la détection de projets industriels et l'accélération de leur développement pour construire l'avenir industriel de la Moselle.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle